



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20703>

Département(s) de publication : **42, 01, 03, 43, 38, 69**

Annonce n° **24-20703**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL CAP METROPOLE

Correspondant : MME Perrine CHAPUIS, ASSISTANTE

Adresse : 21 rue Pierre et Dominique Ponchardier CS60138, 42015 Saint-etienne cedex 2

Coordonnées :

Courriel : Perrine.chapuis@capmetropole.fr

Adresse internet : <http://www.capmetropole.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Le marché qui sera conclu à la suite de la procédure engagée aura pour objet : mission de programmiste pour la requalification de l'Ecole des Vernes à Rive de Gier. Lieu d'exécution : Ecole des Vernes - 40 rue du Professeur Roux - 42800 Rive-de-Gier

Lieu d'exécution et de livraison : 40 rue du Professeur Roux, 42800 Loire

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Critère prix : 40%
- Critère technique : 60%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/03/2024 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?
PCSLID=CSL_2024_gbIMjkMt3q](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_gbIMjkMt3q)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/02/2024